

Keleïer Hanvec

BIMESTRIEL D'INFORMATION ET DE LIAISON

Mairie
Place du Marché
29 460 Hanvec
Tel 02 98 21 93 43
Fax 02 98 21 94 27

Juillet-Août 2011
Numéro 272

www.mairie-hanvec.fr



Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

*Pour rendre les services et bâtiments communaux
plus accessibles aux personnes en situation
de handicap*

Pages 2, 3 et 4

Également dans ce numéro :

- Les critères d'attribution des subventions 2011 (p.4)
- Les Championnats du Monde de voiture radiocommandées (p.8)
- L'agenda de l'été (p.8, 9 et 12)

> Dossier

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

La loi pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a été promulguée le 11 février 2005.

Des règles contraignantes et des délais relatifs à la programmation et à la réalisation d'une véritable accessibilité ont été fixés.

La chaîne du déplacement accessible devient alors une réalité incontournable.

À cette fin, les communes ont pour obligation de réaliser un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.



Ce plan vise à recenser tous les aménagements déjà réalisés ou à prévoir dans la commune pour faciliter les accès par les personnes handicapées à l'intégralité de la chaîne de déplacement. Toute la voirie de la commune est concernée. Cela comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements d'espaces publics, le système de transport et leur intermodalité.

Le handicap pris en compte n'est pas seulement moteur, il est aussi sensoriel (visuel, auditif), cognitif ou psychique. Toutes les difficultés liées au déplacement sont également répertoriées, incluant ainsi dans ce plan d'accessibilité les personnes âgées et fatigables,

les personnes ayant des poussettes ou des bagages, les enfants, les étrangers ne parlant pas la langue...

Au-delà de l'obligation légale de réaliser ce plan visant progressivement à améliorer les voies piétonnes existantes dans l'agglomération, la commune de Hanvec souhaite appliquer la mise aux normes ou créer des accès aux services communaux : mairie, salle polyvalente, écoles, cantine, garderie, église, cimetière, ainsi qu'aux commerces et services, aux aires de stationnement, aux cheminements.

Le diagnostic préalable d'accessibilité

Il s'agit de dresser un état des lieux du fonctionnement global du territoire, de mettre en lumière les zones accessibles/inaccessibles à l'aide d'une représentation cartographique, de définir des priorités en matière d'accessibilité comme première ébauche d'un plan de mise en accessibilité communal.

Ce diagnostic une fois effectué, les zones prioritaires sont hiérarchisées, des projets sont définis, une programmation de réalisation des travaux est établie.

Le diagnostic est réalisé selon certaines exigences.

Réunion du groupe de travail sur l'accessibilité du 17/06/2011

Le 17 juin dernier, le groupe de travail sur l'accessibilité s'est réuni pour prendre connaissance du diagnostic de la commune.

Ensemble, les différents membres détermineront quelles améliorations doivent être apportées et définiront quelles sont les priorités.

Ce groupe est composé de conseillers municipaux, de parents d'élèves, des directrices de l'école, d'un commerçant, de parents de personnes en situation de handicap et d'une représentante du club des anciens.



Des travaux de mise aux normes sont d'ores et déjà prévus les 5 et 6 juillet à la mairie.

Le bureau d'accueil va être réaménagé afin de réduire sa hauteur et de le rendre plus accessible aux personnes en fauteuil ou de petite taille. Une des cloisons va être percée afin d'accroître la luminosité.

> Dossier

Les principales exigences réglementaires sont :

Exigences de guidage

Ex : guidage de l'entrée de la parcelle jusqu'au bâtiment, de l'entrée de l'Établissement Receveur de Public (ERP) jusqu'à l'accueil...

Exigences de repérage

Ex : repérage des bâtiments, des équipements, des obstacles...

Exigences de contrastes

Ex : pour voir et lire, pour se guider, pour repérer les dangers...

Exigences de qualité d'éclairage

Ex : éclairage des cheminements, des équipements...

Exigences de sécurité

Ex : repérage des parties vitrées, des marches isolées...

Exigences de signalisation adaptée à la déficience auditive

Ex : signaux sonores doublés de signaux visuels.

Exigences de confort acoustique

Ex : dans les circulations communes et halls en habitation, dans les espaces d'accueil et les salles de restauration en ERP.

Exigences de visiophonie en cas d'interphonie

Utilisation plus large des boucles à induction magnétique.

État des lieux de Hanvec :

Il a fallu plusieurs mois pour dresser l'état des lieux des voiries de la commune.

Il a été constaté que certains aménagements manquaient.

Ressaut de trottoirs trop hauts (supérieurs à 2 cm).



Les allées en gravier du cimetière ne permettent pas un accès aisé pour les fauteuils roulants ou les poussettes.



Sur la place du Marché : pas de trottoirs, ni de places réservées aux handicapés.

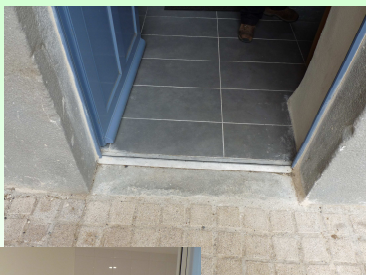
Des poignées sont à changer (à la mairie, à l'école...)

Des rampes d'accès doivent être installées (aux abords de la salle polyvalente notamment).

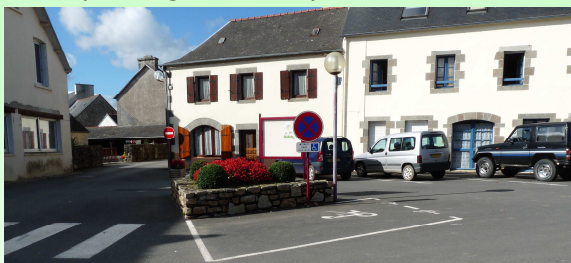


D'autres lieux ou bâtiments sont quant à eux, déjà aux normes.

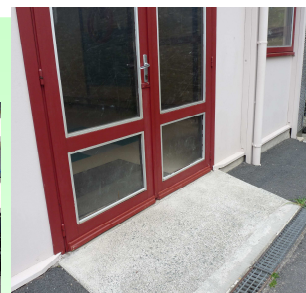
L'accès et les toilettes de la bibliothèque sont déjà aux normes d'accessibilité.



Deux parkings handicapés existants.



L'école est munie d'une rampe, l'accès au préau de l'école également.



> Vie municipale

Attribution des subventions pour l'année 2011.

Chaque année, la municipalité reçoit une centaine de demandes de subvention.

Lors du conseil municipal du 20 avril 2011, 37 associations ont reçu une réponse favorable.

La commune n'a pas pour obligation d'attribuer de subvention à chaque demande formulée.

Néanmoins, elle souhaite encourager les initiatives participant à la mise en valeur et au dynamisme de la ville de Hanvec.

Afin de pouvoir répartir les subventions de manière équitable, le conseil municipal a mis au point une grille de critères auxquels doivent répondre les associations demandant une aide.

Critères d'attribution des subventions 2011

Le conseil municipal souhaite aider en priorité les **associations privilégiant l'éveil, le développement et l'épanouissement des enfants et des jeunes.**

Les associations et établissements concernés sont les écoles, collèges, MFR, le jardin d'éveil, les associations de parents d'élèves, les associations culturelles et sportives de Hanvec (ES Cranou, Dimerc'her, P'tit Ciné...) ou de l'extérieur dont bénéficient des jeunes de la commune (Archés logonnais, Judo club du Canton de Daoulas...)

Les associations caritatives sont également aidées à hauteur de 0,10€ par habitant. (Secours catholique, Secours populaire, Restos du cœur...)

Toute intervention extérieure sollicitée par la commune et qui la met en valeur ouvre le droit à une subvention. (Arvorig FM...)

Des **associations se produisent parfois sur la commune** (par exemple pour des cérémonies militaires). Une subvention

leur sera octroyée (Amicale des médaillés militaires, chorale Kan Ar Vag...)

Les associations recevant des subventions doivent **être dans le département** ou avoir une antenne dans celui-ci.

Les subventions autrement:

La commune met à disposition des associations locales : des salles, des terrains, le minibus, des outils de communication.

A cela il faut ajouter les frais de chauffage, d'électricité, d'entretien, les photocopies...

Les associations qui ne reçoivent pas de subventions apprécient néanmoins la gratuité du matériel mis à leur disposition.

On peut estimer que pour une année, l'enveloppe des subventions avoisine:
14 659,54€

Subventions 2012

Il faut que les différentes associations qui reçoivent des subventions communales **fassent une demande écrite à la Mairie.** Pour l'année 2012, cette demande de subventions devra être faite avant la fin du mois de février 2012.

Elle devra présenter les éléments suivants :

- Bilan financier, états des réserves financières, placements...
- Nom, prénom, date de naissance et adresse des jeunes bénéficiaires.
- 1 RIB

Le Keleier de fin d'année fera paraître un article chaque année pour le rappeler aux associations.



Départ de la directrice du centre de loisirs

La municipalité a organisé le 24 juin un pot pour le départ d'Anne-Laure Lopez (à droite), directrice du centre de loisirs, qui quitte son poste après 7 ans passés au service de la commune.

Elle sera remplacée par Marie Allemany actuelle adjointe de direction (à gauche), elle-même remplacée par Isabelle Guislain.

> Clic-clac



Le carnaval de l'école publique Per Jakez Helias s'est déroulé le 13 mai. Les enfants ont défilé dans le bourg de Hanvec, portant des costumes plus colorés les uns que les autres.



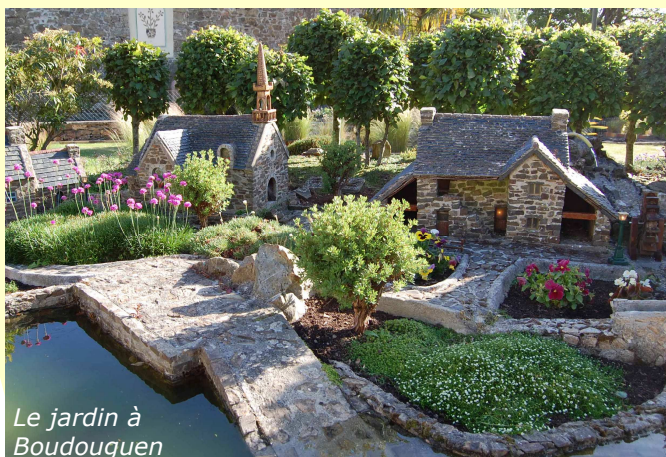
Le 17 juin, l'Association Généalogique du Finistère a visité la commune de Hanvec. Cette association effectue actuellement des recherches sur les registres d'état civil de la mairie. Celles-ci dureront jusqu'à fin décembre.



C'est entourée des membres du club de pétanque que Marie-Claude Morvan a inauguré le nouveau boulodrome, le vendredi 20 mai. La population est venue nombreuse pour découvrir ce nouvel équipement et partager un moment convivial autour de ce sport.



Dans le cadre du 11^e festival « Sur Paroles », la bibliothèque de Hanvec s'est associée à celle de Rosnoën pour une représentation le jeudi 26 mai. Olivier Villanove, auteur interprète et conteur, a embarqué son public à bord de son navire, voiles gonflées par un vent d'imagination atypique...



Le jardin à Boudouguen

L'opération « Bienvenue dans mon jardin », organisée par Hanvec le 5 juin, avec le soutien national des Jardiniers de France, a attiré plus de mille visiteurs sur les quatre jardins hanvécois ouverts. Ces quatre jardins étaient ceux de Valanec, Lanton, Pennarhoat ar Gars et Boudouguen (photo).



Vendredi 27 mai à 18h30, l'ES Cranou tenait son assemblée générale à Hanvec en salle polyvalente en présence des élus de Hanvec et de Le Faou. Le bureau a présenté le rapport moral, le bilan financier et a procédé à l'élection de nouveaux membres au conseil d'administration. Le public nombreux a pu poser ses questions. Cette assemblée générale s'est terminée autour du traditionnel verre de l'amitié.

> En bref

Informations assainissement pour les Hanvécois habitant route de Lanvoy

Le vendredi 13 mai, les maires de Hanvec et de Le Faou, accompagnés de leurs adjoints chargés des travaux et de l'assainissement et d'un représentant des services techniques de Le Faou, se sont donnés rendez-vous route de Lanvoy.

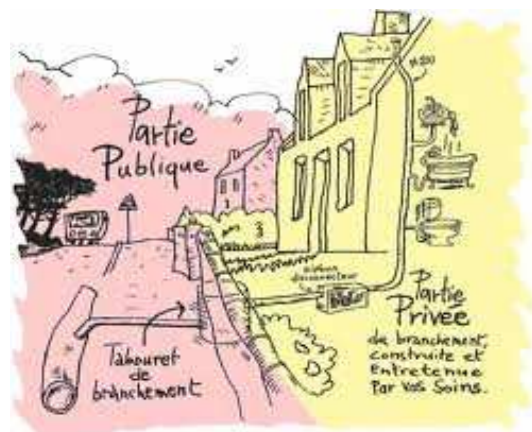
La commune de Le Faou a décidé de prolonger son réseau d'assainissement collectif jusqu'à la route de Lanvoy. Ces travaux seront réalisés pour la fin de l'année.

Les élus ont discuté de la possibilité de faire bénéficier de ce service les habitants de Hanvec qui résident sur cette route. La station d'épuration de Le Faou n'est pas actuellement en capacité de traiter les eaux usées de l'ensemble de la route de Lanvoy.

Il a cependant été acté que les canalisations seraient dimensionnées et disposées de manière à ce que cela soit possible une fois la station d'épuration de Le Faou rénovée. Une convention sera passée entre nos communes (ou Communautés de communes qui auraient pris la compétence assainissement) pour déterminer les conditions de branchement des Hanvécois sur le réseau de Le Faou.

Un bel exemple de coopération entre nos deux communes !

Marc Pasqualini, Adjoint au Maire à Le Faou



Graine de championne

Corentine Daviot, jeune fille domiciliée au Praden, a remporté la première place dans sa catégorie au championnat départemental de tennis à Pont-l'Abbé.

Elle s'est également qualifiée pour participer au championnat de France de Poney (épreuve de saut d'obstacles) qui aura lieu au début du mois de juillet.

Nouveautés au centre de loisirs

Prélèvement à l'échéance : plus de chèque, vos factures sont prélevées à la date limite de paiement.

L'accueil passerelle 9-12 ans

Tu as entre 9 et 12 ans ?

Rejoins l'accueil passerelle les mercredis après-midi et les vacances pour des activités selon tes envies !

Contacte Marie ou Amélie
au 02 98 21 94 74



Urgence Cardiaque et Accident Vasculaire Cérébral



L'arrêt cardiaque et l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) sont des enjeux de santé publique. La reconnaissance rapide des premiers signes ainsi qu'une conduite à tenir adaptée permettront de diminuer considérablement le risque de séquelles.

Dans le cadre d'une campagne nationale, la Croix-Rouge Française vous propose une nouvelle formation ciblée (dans votre secteur géographique).

Urgence Cardiaque et AVC :

Alerter, agir face à l'arrêt cardiaque, détection et réaction face à l'AVC - *Durée de formation : 1h30.*

Prévention et Secours Civiques niveau 1 (formation intégrale): protéger, alerter, agir quand la victime s'étouffe, saigne abondamment, est inconsciente, ne respire pas, se plaint (d'un malaise / après un traumatisme) - *Durée de formation : 10 heures.*

Contact : Croix Rouge, 4 rue du CONQUET - BP33118 29231 BREST CEDEX

Tel : 02 98 05 22 40 - Courriel : cdfp29@croix-rouge.fr

> En bref

Appel aux bénévoles

La bibliothèque recherche de nouveaux bénévoles !

La commune a recruté une nouvelle responsable de la bibliothèque, Pascaline Cornille, qui a pris son poste le 20 juin.

Afin de profiter de ce vent de nouveauté, les bénévoles souhaitent redynamiser leur équipe.

Les hommes sont évidemment les bienvenus pour apporter leur point de vue masculin.

Choix des livres, propositions d'animations, présence aux permanences de la bibliothèque, classification et entretien des ouvrages... les tâches sont multiples et peuvent correspondre au plus grand nombre dès lors qu'on souhaite consacrer un peu de temps à cette activité.

Renseignements et contact : Pascaline au 02 98 21 93 43



Calendrier scolaire 2011/2012, zone A

Rentrée des enseignants	Vendredi 2 septembre 2011
Rentrée des élèves	Lundi 5 septembre 2011
Toussaint	Samedi 22 octobre 2011 Jeudi 3 novembre 2011
Noël	Samedi 17 décembre 2011 Mardi 3 janvier 2012
Hiver	Samedi 11 février 2012 Lundi 27 février 2012
Printemps	Samedi 7 avril 2012 Lundi 23 avril 2012
Vacances d'été	Jeudi 5 juillet 2012 Mardi 4 septembre 2012

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

A l'école primaire, aucune heure d'enseignement ne peut être organisée le samedi.

1^{er} degré public

Pont de l'ascension:

Le vendredi 18 mai ne sera pas travaillé.

En contrepartie, dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques du Finistère, la classe aura lieu le mercredi 9 mai 2012.

L'emploi du temps habituel du vendredi sera appliqué ce mercredi 9 mai.

Les chroniques de Claudie Cariou

L'eau, une denrée rare ?



Printemps chaud et sec et accumulation de déficits de pluie : ces facteurs expliquent la situation que nous connaissons aujourd'hui. Nous avons eu un mois de mai avec des nappes plus basses que les normales saisonnières et des sols superficiels très secs. Ce ne sont pas les pluies de juin qui vont résoudre cette pénurie. Les habitants sont donc appelés à économiser l'eau.

Il y a de bons réflexes à adopter au quotidien.

Par exemple, préférez la douche au bain, évitez de laisser couler l'eau en permanence lorsque vous rincez votre vaisselle, faites plutôt une machine pleine que plusieurs en demi-charge.

Des changements d'habitude simples à mettre en place... Pensez, pourquoi pas, à investir dans des robinets mitigeurs pourvus d'une seule manette qui permettent d'ouvrir ou de fermer le robinet en réglant simultanément le débit et la température. Plus besoin ainsi de faire couler l'eau à flots avant de parvenir à la température idéale.

Ce sont les petites gouttes qui font les grandes économies. Il faut savoir aussi qu'au-delà de la pénurie d'eau pour l'Homme, la faune et la flore vont également souffrir de la situation.

Alors toute astuce est bonne à mettre en place, pensez par exemple à la récupération de l'eau de pluie, utilisez la tonte de vos pelouses en paillage pour éviter l'évaporation de l'eau ou pourquoi pas nourrir vos animaux (chevaux, vaches, moutons...).

L'EAU EST VITALE, PRÉSERVONS-LA!

Et bon été à tous!

> Vie associative

Club de Pétanque Hanvec Le Faou

4^e fête de la Pétanque

Organisée par le club au boulodrome, ce concours est ouvert à tous.

Le matin à 9h : tête-à-tête.

L'après-midi à 15h : doublettes.

Mises + 60% + trophée.

Restauration sur place.

Dimanche 17 juillet à partir de 9h

Contact : 06 89 45 85 46

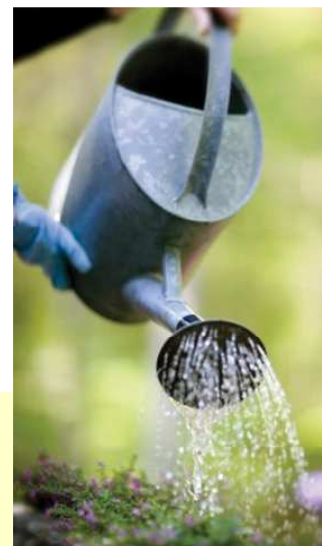


Hanvec 21

Débat sur *L'Eau et l'assainissement*

Hanvec 21 organisera des échanges entre intervenants experts et usagers.

La liste (évolutive) des intervenants ayant accepté de participer pourra être consultée sur le site : <http://blog.hanvec21.fr> sous la rubrique « calendrier ».



Samedi 15 octobre de 9h30 à 11h30, lieu à préciser.

ES Cranou

L'association organise diverses animations cet été :

- **Concours de pétanque en doublettes**, le 14 juillet à Lanvoy.
- **Cochon grillé**, le 16 juillet à Le Faou, Place des fusillés.
- **Repas du pêcheur**, soirée avec animation musicale le 6 août à Lanvoy dès 19h, 12€ / repas.

La **reprise de l'entraînement de football** pour les Seniors aura lieu le 29 juillet à 19h à Hanvec.



Courses de voitures radiocommandées Hanvec accueille les Championnat du Monde !

L'Auto Model Club de l'Ouest organisera du 18 au 28 août 2011 le Championnat du Monde de voitures radiocommandées Grand Tourisme piste échelle 1/5^e.

Cette compétition unique en France ne passe en Europe qu'une fois tous les 10 ans. Elle se déroulera sur le circuit *Top Atlantique* de Hanvec. Plus de 600 personnes seront rassemblées sur ce complexe pendant 10 jours.

Accélérations époustouflantes, dépassements, ces voitures de 10kg peuvent atteindre les 100 km/h. Elles sont équipées de moteur deux temps de 23 cm³, développant de 5 à 6 CV.

Les 120 meilleurs pilotes du monde vont s'affronter en assurant un spectacle fantastique.

Des pilotes bretons (dont des Brestois de niveau international) sont sélectionnés pour faire partie de cette élite mondiale.



Du 18 au 28 août. Entrée gratuite jusqu'au 26, payant les 27 et 28 pour les finales.

Renseignements :

Daniel Millet (chargé de communication des championnats du monde) au 06 86 87 85 11 ou sur Internet : <http://world.amco29.fr/>

Dimerc'her

Le gala de danse

Le gala de danse organisé par l'association Dimerc'her et l'APEAL de Le Faou, le samedi 11 juin à la discothèque "Le 29" fut un franc succès. Plus de 300 spectateurs ont assisté à ce spectacle haut en couleur, à couper le souffle, sur le thème "Des saltimbanques". Le professeur de danse Sandrine Guillem a su gérer une centaine d'enfants, d'adolescents et d'adultes avec brio.

Pour nous faire découvrir la culture et les rythmes de l'Afrique, les danseurs de l'activité "danse africaine" de Dimerc'her, animée par Sweety Ragon ont également participé à ce gala.



La déballe

Deuxième édition de la déballe à Hanvec. Cette année, nous avons joué la prudence et nous avons préféré nous réfugier dans la salle polyvalente. Mais c'est sous le signe de la bonne humeur qu'une trentaine d'exposants a pu vendre leurs objets au public qui est encore venu nombreux cette année.

Le saut à l'élastique

Grande première pour notre équipe organisatrice de cette manifestation qui a eu beau-

coup de succès. Nous avons pu faire sauter plus de 160 personnes. Il était également très agréable d'assister aux courses de voitures miniatures que l'association de l'AMCO nous avait proposées.

Après tout cela, certaines personnes ont encore eu le courage de se lancer pour faire un baptême en 4X4 avec l'association FRV100. Nous tenons à remercier la municipalité ainsi que ses employés qui nous ont bien aidés mais également tous les bénévoles et partenaires ainsi que l'association de l'AMCO qui nous a prêté le terrain.

L'assemblée générale de Dimerc'her se tiendra le vendredi 08 juillet à 20h30 à la salle polyvalente.

Couleurs sur le quai

Couleurs, originalité et lumière caractérisent les œuvres de 9 peintres du Pays de Landerneau-Daoulas et de Plougastel qui proposent l'exposition «Couleurs sur le quai» du 2 au 17 juillet, cale de Moulin-Mer à Logonna-Daoulas. Fil rouge de cette exposition: tous les tableaux présentés sont réalisés sur toile, au couteau, à l'acrylique ou à l'huile, et offrent une grande diversité de sujets.

Participants: Marie Joëlle Bretel, Marie-Françoise Calvez, Marcie Chol, Jacqueline Dos, Murielle Lauer, Françoise Le Hénaff, Alain Perrot, Michèle Petit, Thérèse Uguen.

Exposition ouverte chaque jour de 15h à 18h, du 2 au 17 juillet, cale de moulin-Mer à Logonna-Daoulas. Entrée libre.



Veillée du PNRA : le groupe TRIO AMEZEIEN

Formé au cours de l'hiver 2008 « au coin d'un bon feu de bois », le trio Amezeien repose sur la rencontre des musiques traditionnelles de Flandre, de Bretagne, d'Ecosse et d'Irlande...

Les cordes vocales pincées (harpe, guitare) et frottées (violoncelle) ainsi que les instruments à vent (smallpipe, whistle) et les percussions (bodhran, daf) sont au service d'un mélange original et chaleureux, capable tout la fois d'émouvoir et de faire danser.

Le vendredi 26 août à 20h30, Eglise de Hanvec, Entrée gratuite www.myspace.com/amezeien

ERRATUM :Ce concert aura bien lieu le 26 août et non le 2 juillet comme annoncé dans le keleier n°271. Veuillez nous excuser pour cette erreur.

> Pratique

NUMÉROS UTILES

Urgences médicales 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Pharmacie de garde 3237

**Cabinet infirmier
06 73 39 70 18**

**Gardes chirurgiens-dentistes
02 98 90 55 77** (urgences,
dimanches et jours fériés 9h-
12h)

Horaires

Mairie

Du lundi au vendredi
08h30-12h30
13h30-17h30

Fermé le samedi
en juillet et août

Bibliothèque

Horaires d'été

Mercredi
17h-18h30

Samedi
10h-12h

**Fermeture annuelle
du 1er au 16 août**

> État-civil

Ils sont arrivés !

09/04 - Loeizia MASSON, 5 bis rue de la Madeleine
30/04 - Léo-Paul PIHET, hameau de kersamarec
10/05 - Brivaël Nédélec-PIHUIT, Kervézennec
13/05 - Inès DELESCAUT, 8, rue de la Madeleine
13/05 - Malvina KERGALL, 14, route du Rest
13/05 - Jonas PETIBON, 14, route de la gare
27/05 - Camille PALLIER, Lesvénez
27/05 - Maéva COQUART, Pennahoat-ar-Gars
09/06 - Léa TEXIER, 6, Karn Daoulas
23/06 - Naig PERSON, Reundrez

Ils se sont dit oui

03/06 - Sauveur BRELIVET, Bois du Gars
et Diana DOGOTARI, RENNES

Ils nous ont quittés

06/06 - Michel DURANSSEAU, 54 ans,
4, chemin de la pointe du Glugeau

> Annonces

Petites annonces

A louer :

Hameau de Kerohan, maison corps de ferme rénové, T3, 2 chambres, 2 salles de douche, terrasse, vue sur rivière, à 5 min commerces et voie express, libre au 1er septembre, loyer net de charges 600 €.

Contact : Daniellou Marcelle au 02 98 81 97 69
ou 06 63 72 49 34

A louer :

Maison ancienne rénovée, sortie du bourg de Hanvec, 4 chambres, cuisine aménagée, séjour, SDB.

Libre au 1er septembre 2011

Contact : Bizien Yvon au 02 98 21 96 94
(après 18h)

A louer :

A Hanvec lieu dit Lanton, longère de 48m² avec 2 chambres, 1 bureau, SDB, WC au RDC et à l'étage, terrasse en bois, jardin ouvert et parking. Chauffage électrique et très bonne isolation. Disponible au 1er juin 2011.

450€ charges non comprises.

Contact : Manuel Roca au 06 24 54 12 30

A vendre :

Meuble télé en chêne, plateau tournant
2 portes, 2 tiroirs : 60€

Contact : Jean-Claude Plumecocq
au 02 98 21 97 17

Emploi

Assistante maternelle agréée à Hanvec, dispose de deux places à partir de septembre 2011.
Contact : Vanessa Costales au 02 98 21 90 18

Assistante maternelle agréée dispose d'une place à partir de septembre 2011 à temps plein ou partiel.

Contact : Axelle Mobuchon au 06 70 17 98 53

Secrétaire cherche un poste à mi-temps ou 3/4 temps à partir de septembre 2011. 13 années d'expérience dans les travaux publics (devis, factures, appels d'offre, courriers...)

Contact : Valérie BRULÉ au 06 64 62 23 93

Mairie de Hanvec recrute une personne pour occuper un poste à l'école et à la cantine. CDD d'environ 30h.

Contact : Mairie au 02 98 21 93 43

Annonces

Nouveau à Hanvec : Assist'info (assistance informatique et Internet à domicile)

Pour tout problème lié à l'utilisation domestique d'un ordinateur et de ses périphériques.

Intervention possible sur tout le Finistère.

Assist'Info, tél : 06 80 67 52 76

assist-info@bbox.fr

Alcooliques Anonymes :

Les Alcooliques Anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent leur expérience pour résoudre leur problème commun qui est l'alcool, et aident d'autres personnes à se rétablir.

Réunion tous les mercredis (même les jours fériés) à 20h30,

à Landerneau, 4 place St Houardon, 2^e étage.

Contact direct et anonyme : 06 04 15 55 67.

ou aalanderneau@gmail.com

www.alcooliques-anonymes.fr

**POUR LE PROCHAIN KELEIER, LES ANNONCES SONT
À DÉPOSER ENTRE LE 1ER ET LE 15 AOUT.
AUCUNE ANNONCE NE SERA PRISE EN COMPTE EN
DEHORS DE CES DATES.
COURRIEL : keleier@mairie-hanvec.fr
TEL : 02 98 21 93 43**

> Urbanisme

Déclarations préalables déposées

MIOSSEC Jonathan, 29, route d'Irvillac, abri de jardin (9m²).

VERVEUR Bernard, moulin de Kergadec, rénovation suite à incendie.

NEVEN Jean-Jacques, Lesvénez, ravalement.

BARDOUL Bruno, Verveur Vras, installation de 16 panneaux photovoltaïques.

Déclarations préalables

DELESCAUT Aurélien, 8, rue de la Madeleine, Piscine.

MOULIN Yves, 17, rue de la forêt du Cranou, réfection toiture + bardage + pose lucarne.

GRIVEAU Claude, 2, clos des fougères, carport en bois.

JESTIN Bruno, 11, lotissement de Quindrivoal, abri de jardin (10.56m²).

HUITRIC Marcel, 8, lotissement de Kérohan, garage.

QUEAU Yvonne, Quillafel, création d'un lot constructible.

QUEFFELEC Florent et LE BAUT Audrey, 94, route de la gare, remplacement d'une fenêtre par une porte.

CHASSAGNE Vincent, 4, place du marché, préau.

Permis de construire demandés

Commune de Hanvec, bourg, construction d'un local technique.

HERRY André, Bodrézal, rénovation habitation.

DUPIELLET Anthony et HAUTECOEUR Isabelle, Kérohan, habitation.

AUFFRET Laurent, bourg, habitation.

LANFRAY Sébastien et HOAREAU Angélique, 5, chemin de Quistillic.

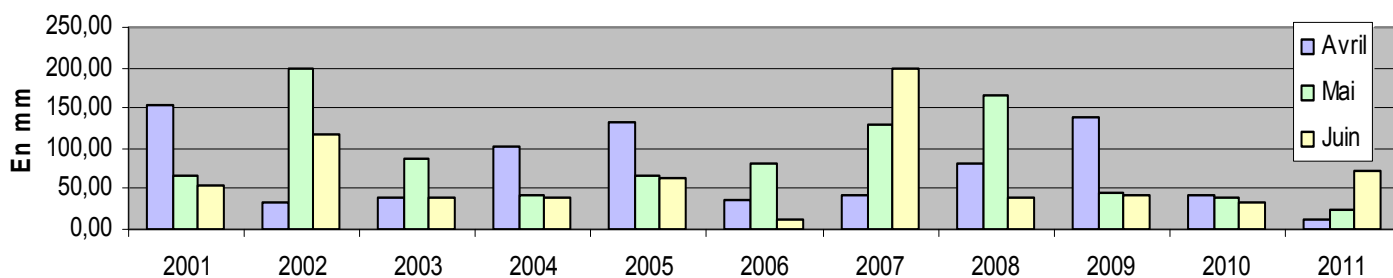
Permis de construire accordés

LESCOURRET Yves, 1, hameau de Kérohan, extension habitation.

PATOIS Bertrand, chemin de la rivière, habitation

PICARD Baptiste, 6, rue de la Madeleine, habitation.

> Pluviométrie sur 10 ans



> Les jeux

8	5	1	3		7	9	6	2
3	6	9				7	5	4
4				6				8
	9		6	2	3		8	
	4		1		5		3	
9								5
5	2	3				8	4	6
6	8	7	4		2	1	9	3

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

R	O	U	B	A	I	X	R	G	C	N	H
E	C	R	E	T	E	I	L	A	A	Y	Y
N	O	A	Z	F	L	A	V	A	L	U	E
N	U	L	I	M	O	G	E	S	A	F	R
E	R	O	E	D	U	Y	V	I	I	R	E
S	B	R	R	C	R	E	I	M	S	P	S
A	E	I	S	A	R	C	E	L	L	E	S
S	V	E	P	E	S	S	A	C	T	S	K
D	O	N	A	N	G	E	R	S	P	A	U
F	I	T	O	U	R	S	U	N	I	C	E
V	E	N	I	S	S	I	E	U	X	U	B
B	O	R	D	E	A	U	X	N	H	R	A

Dans cette grille, 20 noms de ville de France sont cachés. Il faut les retrouver.

ANGERS
CAEN
BORDEAUX
REIMS

PESSAC
LIMOGES
VENISSIEUX
SARCELLES
RENNES
HYERES
COURBEVOIE

BEZIERS
NICE
TOURS

ROUBAIX
CRETEIL
LORIENT

Solution des jeux:

3	9	1	2	5	7	4	8	7	6	8	9
6	4	8	1	6	2	7	5	2	3	7	8
5	1	4	8	3	6	2	7	5	9	1	4
2	4	8	1	7	5	6	3	6	9	3	2
7	3	4	8	8	4	5	2	1	7	3	6
1	9	5	6	2	3	4	8	7	6	5	6
4	7	2	5	6	9	3	1	8	8	1	8
3	6	2	1	8	7	5	4	4	6	2	4
8	5	1	3	4	7	9	6	2	2	2	2

> Agenda

C'est l'été !

JUILLET

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



- 08 juillet** Assemblée générale Association Dimerc'her - salle polyvalente de Hanvec à 20h30.
14 juillet Concours de Pétanque - parking de Lanvoy - ES Cranou.
16 juillet Cochon grillé - Le Faou - ES Cranou.
17 juillet 4^e Fête de la Pétanque - au boulodrome de Hanvec à partir de 9h
 Club de Pétanque Le Faou Hanvec.
21 juillet 4^e Rencontres estivales d'orthographe - Restaurant scolaire de Logonna-Daoulas
 à partir de 14h30 - participation : 4€.
25 juillet Concert Nolwenn Arzel (harpe celtique) - église de Logonna-Daoulas à 21h
 7€/gratuit pour les - de 18 ans.
29 juillet Reprise de l'entraînement de football Seniors à 19h à Hanvec - ES Cranou.

AOÛT



lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

- 6 août** Repas du pêcheur - parking de Lanvoy - ES Cranou.
7 août Concert Gilles Le Bigot et Gerry O'Connor (guitare et violon)
 église de Logonna-Daoulas à 21h - 12€/8€ pour les moins de 12 ans.
18 au 28 août Championnat du Monde de voitures radio commandées.
20 août Concert Cristine (harpe et chant) - chapelle Ste Marguerite à 21h
 entrée gratuite.
23 août Commision Keleier à 18h30 à la mairie.
26 août Veillées du PNRA avec le groupe Trio Amezeien
 église Saint Pierre - entrée gratuite.
27 août Réunion Généalogie avec Marie-Françoise Le Bris
 du Centre généalogique du Finistère
 Salle des Anciens à 10h.

BON ÉTÉ
À
TOUS !

A noter également
sur vos agendas le
forum des
inscriptions pour les
activités Dimerc'her
le **samedi 10
septembre**
en salle polyvalente

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec / Place du Marché / 29 460 HANVEC

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux de la ville .

Directeur de la publication: Marie-Claude Morvan - Rédaction, mise en page, maquette : Pascaline Cornille / keleier@mairie-hanvec.fr et la commission Keleier.

Impression: SOFAG - Crédits photo : Service communication , Commune de Hanvec, Getty Images®, Amco29.

Tirage: 1 100 exemplaires